



République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT GILLES
CROIX DE VIE
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
51

Membres en exercice : 51

Membres présents : 44

DELIBERATION
n° 2026 - 04 - 05

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 04 MAI 2026

ID : 085-200023778-20260430-DL2026_04_05-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du "Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération"**

Séance du 30 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 24 avril, s'est réuni à la Salle Lys de Mer au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : Laëtitia MARECHAL, Nicolas MICHON, Yann THOMAS, Thierry BIRON, Sylvie TESSON, Pascal BOURIAU, Jean-François BIRON, Thierry FAVREAU, Patricia ROUVREAU, Pierrick PHILIPPE, Philippe MOREAU, Marie-Thérèse BONNEAU, Bernard BESSONNET, Walter SCHOEPPER, Chantal GUILBAUD, Patrick GALAMINI, Laurent DURANTEAU, Myriam REMAUD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, Claire TURMEL, François BLANCHET, Julie MORISOT, Bérandère GARRAUD, Antoine GASNET, Marine BOULINEAU Lionel GUILBAUD, Nicole BOULINEAU, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Sébastien MURZEAU, Pascale MOREAU, Matthieu GAUVRIT, Marie-Christine RENO, Raphaël FARTURA, Evelyne CHAUVEL, Jean-Pierre STEPHANO, Emmanuel GACHET, Emmanuelle PRAUD, Nathalie PONCET, Thierry FOURNIER, Maryse AUGUIN, Franck CHATELIER.

Conseillers communautaires absents et excusés : Séverine BESSONNET, Dominique BRET, Claude VILLAIN, Justine BLOND, Patrick LE MENER, Thomas PERROCHEAU, Nathalie BUCHOU.

Pouvoirs : Dominique BRET à Yann THOMAS / Claude VILLAIN à Sylvie TESSON / Justine BLOND à Thierry BIRON / Patrick LE MENER à Philippe MOREAU / Thomas PERROCHEAU à Antoine GASNET / Nathalie BUCHOU à Marie-Christine RENO.

Nicole BOULINEAU est désignée secrétaire de séance.

Constitution du Groupe Local de l'Alimentation

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr

Lors du Conseil Communautaire du 29 février 2024, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a adopté son Projet Alimentaire Territorial (PAT), ainsi que son instance de gouvernance, le Groupe Local de l'Alimentation.

Le Groupe Local de l'Alimentation est l'instance de gouvernance collective et participative du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Il rassemble une multitude d'acteurs locaux représentatifs et concernés, directement ou indirectement, par la question de l'alimentation locale. Cette instance se veut être l'interface entre les décideurs locaux et les acteurs du territoire.

Le Groupe Local de l'Alimentation est présidé par la Vice-Présidente du Pays de Saint Gilles Croix de Vie en charge du PAT et animé par le chargé de mission PAT. Il est constitué de 24 membres, soit 14 élus du territoire issus du Groupe de Travail « PAT » et 10 représentants de familles d'acteurs concernées par la question alimentaire locale.

Suite au renouvellement du Conseil Communautaire, il est proposé de désigner les représentants du « Collège Élus » du Groupe Local de l'Alimentation.

Selon l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, « *Il est voté au scrutin secret : (...) lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. (...) Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.*

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire. ».

A titre d'information, les représentants du collège des acteurs locaux sont les suivants :

Thématique	Organisme
Production	Chambre d'agriculture de Vendée - Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles
Production	Chambre d'agriculture de Vendée - Jeunes agriculteurs
Production	Gens du bocage et du marais
Distribution / Restauration	Chambre des métiers et de l'artisanat de Vendée
Consommation / Distribution	Collectif court-circuit nord-ouest Vendée
Distribution	SARL SCOP BALVER - Biocoop
Environnement	Ligue pour la protection des oiseaux de Vendée
Environnement	Comité de protection de la nature et des sites
Culture / Environnement	Association Vert la Vie
Culture / Social	Comité catholique contre la faim et pour le développement - Terre solidaire

Le Conseil Communautaire,

Dûment convoqué,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-21 et L.5216-1 et suivants,

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime,

Vu les statuts du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération approuvés par arrêté de Monsieur le Préfet de la Vendée n° 2025 DCL BICB 372 du 12 juin 2025 portant approbation des statuts du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération,

Vu le procès-verbal d'installation des Conseillers Communautaires du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération du 9 avril 2026,

Vu la délibération n° 2024-01-01 du 29 février 2024 portant approbation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie,

Vu la délibération n° 2024-03-03 du 6 juin 2024 portant constitution du Groupe Local de l'Alimentation,
 Vu le rapport,
 Après en avoir délibéré,

Article 1 : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder à un scrutin secret pour la désignation des membres du collège élus du Groupe Local de l'Alimentation ;

Article 2 : DESIGNNE à l'unanimité comme membres du collège élus du Groupe Local de l'Alimentation :

Prénom	NOM	Statut élu	Commune
Laetitia	MARECHAL	Vice-Présidente	L'AIGUILLON SUR VIE
Pauline	RETAILLEAU	Conseillère Municipale	BREM SUR MER
Olivier	GUERIN	Adjoint	BRETIGNOLLES SUR MER
Patricia	EMPTOZ	Adjointe	COEX
Marie-Pierre	JOLLY	Adjointe	COMMEQUIERS
Manuel	MORNET	Conseiller Municipal	LA CHAIZE GIRAUD
Chantai	GUILBAUD	Conseillère Communautaire	LE FENOULLER
Mylène	BLANCHARD	Adjointe	GIVRAND
Sébastien	VRIGNON	Conseiller Municipal	LANDEVIEILLE
Hervé	BESSONNET	Vice-Président	NOTRE DAME DE RIEZ
Charline	BERNAUDEAU	Conseillère Municipale	SAINT GILLES CROIX DE VIE
Erwan	MICHELIN	Conseiller Municipal	SAINT HILAIRE DE RIEZ
Tony	GAUTIER	Conseiller Municipal	SAINT MAIXENT SUR VIE
Emmanuel	RICHARD	Conseiller Municipal	SAINT REVEREND

Fait et délibéré,
 Les jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance,

Nicole BOULINEAU

Givrand, le 4 mai 2026

Le Président,

François BLANCHET



Certifié exécutoire par le Président compte tenu : 04 MAI 2026
 - de la transmission au contrôle de légalité le : 04 MAI 2026
 - de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 04 MAI 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.